

COUR DE CASSATION

LE PREMIER PRÉSIDENT

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2006

Monsieur le président,

Par la lettre dont je vous adresse copie sous le présent pli, Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la justice, m'a demandé de lui proposer l'architecture générale d'un dispositif permettant de préparer spécifiquement à leurs futures responsabilités les magistrats du siège et du parquet amenés à exercer les fonctions de chef de cour ou des juridictions les plus importantes.

Dans le cadre de cette réflexion, il me serait utile de pouvoir recueillir votre avis.

Si vous y consentez, Monsieur Hugues Adida-Canac, Secrétaire général adjoint de la première présidence de la Cour de cassation, se mettra en relation avec vous afin de convenir d'une date de rencontre.

Pour que cette consultation soit efficace et interactive, il serait utile, si vous en avez la possibilité, que vous puissiez me faire parvenir quelques jours avant notre rencontre, de manière schématique, le résumé des idées et propositions que nous approfondirons ensemble.

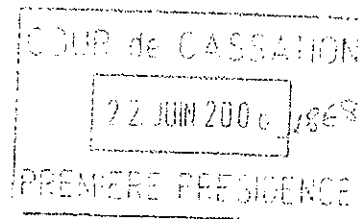
En vous remerciant pour votre disponibilité et pour la contribution que vous apporterez à ce projet important pour l'avenir de la justice, je vous prie de croire, Monsieur le président, à l'assurance de ma considération la plus distinguée.

---

Guy Canivet

**Monsieur Loïc DUSSEAU**  
**Président de la Fédération nationale de l'Union des jeunes avocats**  
**4, boulevard du Palais**  
**75001 Paris**

*Vie Garde des Sceaux*  
*Ministre de la Justice*



Paris, le 21 Juin 2006

Monsieur le Premier Président,

La qualité des hommes et des femmes qui travaillent au sein des juridictions est un enjeu stratégique pour offrir une justice rapide, juste et équilibrée.

C'est pourquoi, j'ai demandé au directeur des services judiciaires de développer une gestion dynamique et personnalisée des magistrats

Dans ce cadre général, je souhaite que les magistrats, tant du siège que du parquet, amenés à exercer des fonctions de chef de cour ou des juridictions les plus importantes soient spécifiquement préparés à leurs futures responsabilités.

J'attends de ces magistrats qu'ils sachent, de part leurs qualités propres et la formation qui leur sera dispensée, mettre au service de l'activité juridictionnelle des organisations optimisées et gérées avec efficacité.

Vos qualités et vos responsabilités me conduisent, Monsieur le Premier Président, à vous demander de me proposer l'architecture générale d'un dispositif répondant à cet objectif. Je souhaite aussi, que vous appréciiez à l'occasion des contacts nécessaires à vos travaux, l'accueil qui pourrait être fait aux hypothèses que vous formulerez.

Il m'apparaît nécessaire que vous abordiez les items suivants formulés de manière non limitative.

Ce dispositif devra attirer les magistrats qui au cours d'une première partie de carrière auront démontré des aptitudes notables tant juridictionnelles que managériales. Le moment opportun du choix des candidats à cette nouvelle formation comme le mode de sélection et le nombre d'auditeurs seront à préciser.

...

Monsieur Guy CANIVET  
Premier Président  
Cour de Cassation  
4 boulevard du Palais  
75001 PARIS

Je souhaite tout particulièrement connaître vos réflexions quant à l'éventuel caractère obligatoire de ce nouveau cursus pour prétendre accéder aux responsabilités de chef de cour ou de juridiction.

Le contenu de la formation, comme sa durée, son mode d'organisation (en alternance ou en continu) et l'estimation de son coût feront naturellement partie de vos préoccupations. Elle devra être l'occasion d'une large ouverture sur l'organisation des pouvoirs publics, comme sur les principaux modes de fonctionnement socio-économiques de notre société et leurs acteurs.

Je souhaite également que soient mêlés l'apprentissage de concepts nouveaux et l'enseignement issu d'expériences tirées tant de la sphère publique que privée.

Ce pas vers la société appelle aussi en réciproque le désir d'intéresser ses principaux responsables à la justice et à son organisation. Force est de constater que si la justice occupe une place prépondérante dans les rapports moraux et sociaux, sa connaissance concrète fait défaut. Je serai très attentif aux propositions que vous pourrez formuler pour y porter remède.

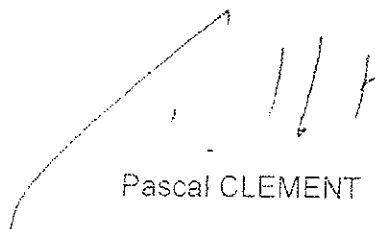
Enfin, je serai sensible à la prise en compte dans vos réflexions des contraintes spécifiques aux magistrats telles que les travaux de l'Observatoire des carrières de la Justice les ont mises en lumière.

Je souhaite pouvoir bénéficier de vos réflexions à l'automne.

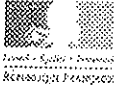
La direction des services judiciaires vous apportera tout le soutien nécessaire à l'accomplissement de cette mission que je vous saurais gré d'accepter.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*et son...*



Pascal CLEMENT



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Paris, le 31 août 2006

**Communiqué de presse**  
**Pascal Clément, Garde des Sceaux, ministre de la Justice**  
**souhaite améliorer la sélection et la formation des futurs chefs**  
**de cour et de juridiction**

Dans le cadre de la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de la Justice, Pascal Clément souhaite que les magistrats, tant du siège que du parquet, susceptibles d'exercer des fonctions de chef de cour ou de juridiction soient plus particulièrement préparés à leurs futures responsabilités, dans le cadre spécifique de leur statut.

Pascal Clément a ainsi confié au Monsieur Guy Canivet, premier président de la Cour de Cassation la mission de mener une réflexion sur l'architecture générale d'un dispositif permettant de sélectionner et de former des magistrats qui, au cours du début de leur carrière auront démontré des aptitudes notables, tant juridictionnelle que managériales, à ces fonctions de responsabilité.

Cette réflexion, dont le Garde des Sceaux attend les conclusions à l'automne devra porter notamment sur le caractère obligatoire ou non de ce nouveau cursus, sa durée, son mode d'organisation (formation en alternance ou continue) et s'inspirer d'expériences tirées tant de la sphère publique que privée, en France ou à l'étranger.

---

**Contacts presse**

Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice  
Sophie CHEVALLON : 01 44 77 63 39 / Guillaume DIDIER : 01 44 77 22 02

## PROPOSITION DE STRUCTURE DE LA CONTRIBUTION

Compte tenu des objectifs assignés à l'étude :

*Proposer l'architecture générale d'un dispositif permettant de :*

*1 - Préparer à leurs futures responsabilités des magistrats du siège et du parquet amenés à exercer des fonctions de chef de cour ou des juridictions les plus importantes,*

*2 - Apprendre à ces magistrats qui ont démontré au cours d'une première partie de leur carrière des aptitudes notables tant juridictionnelles que managériales à mettre au service de l'activité juridictionnelle des organisations optimisées et gérées avec efficacité,*

*3 - Dispenser une formation ouverte sur les pouvoirs publics, comme sur les principaux modes de fonctionnement socio-économiques de notre société et ses acteurs,*

*4 - Mêler l'apprentissage de concepts nouveaux et l'enseignement issu d'expériences tirées tant de la sphère publique que privée,*

*5 - Intéresser les principaux responsables de la société à la justice et à son organisation,*

*6 - Prendre en compte les contraintes spécifiques aux magistrats telles que les travaux de l'Observatoire des carrières de la justice les ont mises en lumière,*

dans la note de synthèse, répondre, dans la mesure du possible, aux questions suivantes :

### **1 – Sur la sélection des auditeurs admis au cursus :**

Les objectifs de l'étude supposent que le cursus réunisse, au moins pour une partie des activités, des magistrats et « des responsables de la société civile » ; deux catégories d'auditeurs seraient donc à prévoir : des magistrats, d'une part, des personnalités du monde économique et social, d'autre part.

a) Sur quels critères et selon quelle méthode sélectionner les magistrats appelés à suivre le cursus (âge, qualités professionnelles, entretiens de sélection, décision d'admission...) ?

b) Sur quels critères, selon quelle méthode sélectionner les autres personnes appelées à y participer (âge, origines socio-professionnelles, contacts individuels ou par l'intermédiaire des organisations représentatives et lesquelles, appels publics de candidature, mode d'instruction des dossiers de candidature, décision d'admission) ?

c) Quel serait le mode le plus favorable d'association des personnalités du monde économique et social aux enseignements, études et travaux ?

c) Quel nombre d'auditeurs serait à prévoir et quelle serait la bonne répartition entre les deux catégories ?

## **2 – Contenu de la formation :**

- a) Comment organiser la préparation des magistrats à la gestion judiciaire (contenu des enseignements, choix des conférenciers, supports de conférences, méthodes pédagogiques...) ?
- b) Comment organiser les travaux en commun avec les auditeurs non magistrats (conférences communes, groupes de travail, choix des thèmes de réflexion, animation des groupes de travail...) ?
- c) Implication des écoles du ministère de la justice dans le cursus ?

## **3 – Sur l'évaluation des magistrats :**

Faut-il prévoir une évaluation des magistrats admis au cursus et selon quelle modalités ?

## **4 – Sur l'utilisation des acquis :**

- a) Faut-il rendre le cursus obligatoire pour accéder aux fonctions de responsabilité judiciaire (présidents et procureurs) ?
- b) Comment articuler à cet égard les rôles et pouvoirs respectifs du Ministère de la justice et du Conseil supérieur de la magistrature ?

## **5 – Sur la structure du cursus :**

- a) Quelle serait la forme la plus appropriée de la structure à mettre en place ?
- b) Doit-elle dépendre du Conseil supérieur de la magistrature, du Ministère de la justice, d'une autre autorité ou être indépendante ?
- c) Quel serait le mode de désignation de l'encadrement ?
- d) Quels seraient la composition et les pouvoirs de l'organe d'orientation, de surveillance et de contrôle de l'administration ?

## **6 – Financement du cursus :**

Des financements extra-budgétaires sont-ils possibles et lesquels ?

## **7 – Autres propositions.**